

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

**Décision du 15 septembre 2009 portant délégation de signature
(Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)**

NOR : DEVN0922390S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du directeur par intérim du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en date du 15 septembre 2009 :

TITRE I^{er}

EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer les décisions de préemption, conformément à la délibération n° 2008-35 du conseil d'administration en date du 18 juin 2008, à M. Denis CLEMENT, directeur adjoint.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer les décisions, marchés et avenants ainsi que leur notification, contrats, conventions, justifications, bons et lettres de commande, engagements financiers et juridiques, mandatements, ordres de dépenses et de recettes ainsi que les pièces justificatives afférentes, ordres de mission et bons individuels de transport, autorisations d'utilisation des véhicules et certificats administratifs à :

- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint ;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières ;
- M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation.

Article 3

Pour délibérer en commission interne des marchés publics, délégation est donnée à :

- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint ;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières ;
- M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation ;
- Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mlle Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine ;
- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de gestion et de la garderie ;
- M. Marc DUNCOMBE, délégué outre mer (dans le cas de commissions spécifiques en outre-mer).

Article 4

Pour veiller à l'organisation de la dématérialisation des procédures de marchés publics et particulièrement lors des séances de la commission interne des marchés publics (article 56 du code des marchés publics), délégation est donnée à :

- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint ;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières ;
- M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation ;
- Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mlle Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine ;
- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de gestion et de la garderie ;
- M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer (dans le cas de commissions spécifiques en outre-mer).

Article 5

Pour signer les notifications relatives à l'exécution des marchés, contrats, conventions et avenants signés, délégation est donnée à Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

Pour signer les documents relatifs à l'exécution des marchés, contrats, conventions et avenants signés (ordres de service, commandes, services faits, décompte général définitif, procès-verbal de réception), délégation est donnée à :

- M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon ;
- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de la gestion et de la garderie ;
- M. Pierre BOUGEANT, délégué Europe et international ;
- M. Denis BREDIN, délégué Bretagne ;
- M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué Lacs ;
- M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- M. Christian DESPLATS, expert Provence-Alpes-Côte d'Azur (jusqu'au 31 décembre 2009) ;
- M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer ;
- M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie ;
- Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
- Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine ;
- M. Laurent QUEYROI, chef du service des systèmes d'information ;
- Mlle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine ;
- M. Bruno TOISON, délégué Centre-Atlantique ;
- Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat ;
- M. Matthieu DELABIE, délégué Manche-mer du Nord ;
- M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse.

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

- M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Normandie ;
- Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche-mer du Nord ;
- M. Etienne DUBAILLE, chargé de mission Manche-mer du Nord ;
- M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne ;
- M. Jean-Michel LALOUE, chargé de mission Centre-Atlantique ;
- Mme Catherine LATREILLE, responsable d'antenne océan Indien ;
- M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre-Atlantique ;
- Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon ;
- Mlle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer ;
- Mlle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine ;
- Mme Marie BAR, délégation Lacs ;

M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse ;
M. Fabrice BERNARD, délégué adjoint Europe et international.

En cas d'empêchement du délégué et du délégué adjoint Bretagne, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

Mlle Camille BLOT, chargée de mission ;
Mlle Isabelle GAY, chargée de mission ;
M. Dominique HALLEUX, chargé de mission.

En cas d'empêchement du secrétaire général et du responsable du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 6

Pour signer et notifier les commandes sur les chapitres d'investissement, de fonctionnement hors personnel et pour les frais de réception dans la limite des enveloppes notifiées et pour certifier tout service fait ou réception de fournitures, délégation est donnée à :

M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon ;
M. Pierre BOUGEANT, délégué Europe et international ;
M. Denis BREDIN, délégué Bretagne ;
M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué Lacs ;
M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Christian DESPLATS, expert Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'au 31 décembre 2009 ;
M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer ;
M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie ;
Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine ;
Mlle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine ;
M. Bruno TOISON, délégué Centre-Atlantique ;
Mme Marie-Françoise MONTIGNY, attachée auprès du directeur ;
M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de gestion et de la garderie ;
Mme Annick FAUCON, chef du service documentation, pour son domaine de compétence ;
Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat, pour son domaine de compétence ;
M. Laurent QUEYROI, chef du service des systèmes d'information, pour son domaine de compétences ;
Mme Odile CARLEN, attachée de direction antenne Paris ;
Mlle Jade ISIDORE, chargée de mission communication scientifique ;
M. Matthieu DELABIE, délégué Manche-mer du Nord ;
M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse.

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Haute-Normandie et Basse-Normandie ;
Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche-mer du Nord ;
M. Etienne DUBAILLE, chargé de mission Manche-mer du Nord ;
M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne ;
Mme Catherine LATREILLE, délégation océan Indien ;
M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre-Atlantique ;
Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon ;
Mlle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer ;
Mlle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine ;
Mme Marie BAR, chargée de mission Lacs ;
M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse ;
M. Fabrice BERNARD délégué adjoint Europe et international.

Article 7

Délégation est donnée à l'effet de signer les ordres de mission des agents de leur délégation ou service à :

M. Pierre BOUGEANT, délégué Europe et international ;
M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon ;
M. Denis BREDIN, délégué Bretagne ;
M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Christian DESPLATS, expert Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'au 31/12/2009 ;
M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer ;

M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie ;
Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine ;
M. Laurent QUEYROU, chef du service des systèmes d'information ;
Mlle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine ;
M. Bruno TOISON, délégué Centre-Atlantique ;
M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines ;
M. Daniel REMONT, agent comptable-chef du service des affaires financières ;
Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat ;
M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué Lacs ;
M. Matthieu DELABIE, délégué Manche-mer du Nord ;
M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse.

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

M. Fabrice BERNARD, délégué adjoint Europe et international ;
M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Normandie ;
Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche-mer du Nord ;
M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne ;
M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre-Atlantique ;
Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon ;
Mlle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer ;
Mlle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine ;
M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse.

Article 8

Pour viser et certifier conformes à l'original les duplicata des pièces constitutives des dossiers de suivi des procédures d'acquisitions, délégation est donnée à :

Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mme Séverine BESSON, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mlle Mélanie MOTILLON, chargée de mission au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

Pour viser et certifier conformes à l'original les duplicata des pièces constitutives des dossiers de suivi de suivi des marchés ainsi que les exemplaires uniques de marchés, délégation est donnée à :

Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mme Anne-Lise AMY-AUTANT, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
M. Christian JOUSSE, assistant au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
Mlle Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

TITRE II

EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM, DU DIRECTEUR ADJOINT ET DES RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

Article 9

Pour signer les justificatifs à produire à l'appui des mandats de dépenses, des ordres de recettes, des certificats administratifs, des bons de commande et des propositions d'engagement concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement soumis ou non au visa ou à l'avis préalable du contrôle financier, délégation est donnée à :

Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;
M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 10

Pour signer les justificatifs à produire à l'appui des pièces de dépenses et des mandats relatifs aux salaires, charges et dépenses de formation, des ordres de recettes relatifs aux salariés recrutés sur convention et aux versements d'assurance maladie et accidents du travail, des attestations individuelles, des propositions d'engagements sur les chapitres de personnel soumis ou non au visa ou à l'avis préalable du contrôle financier, des conventions de formations, de stages et de recrutement des volontaires civils à l'aide technique (VCAT), des contrats de vacances conformes au modèle type en cours d'élaboration par les services du contrôle financier, des conventions Etat/employeur relatives aux recrutements d'agents sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), ainsi que des contrats de travail correspondants visés par le contrôle financier, délégation est donnée à :

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 11

Pour viser les renouvellements d'autorisation d'utilisation des véhicules et les états de frais de déplacement, délégation est donnée à :

Mlle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

La présente décision remplace toutes les décisions antérieures. Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Rochefort, le 15 septembre 2009.

Le directeur par interim,
B. GÉRARD